

Avis adopté

Séance plénière du 15 mai 2024

*Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail
pour réussir la planification écologique*

CGT-FO

Dans sa lettre de saisine, le Gouvernement a souhaité que le CESE l'éclaire sur les enjeux liés aux emplois, conditions de travail pour réussir la planification écologique. Etant donné l'importance et les implications du sujet, le groupe FO s'est investi dans les travaux de cet avis et aurait souhaité pouvoir le voter.

Or, cela ne sera pas le cas. Pour traiter cette saisine, le CESE a constitué une commission commune, regroupant la commission travail et emploi et celle de l'environnement.

Pour le groupe FO, malheureusement cette expérience n'a pas été que positive, car en plus des problèmes d'acculturation pour un travail commun entre les deux commissions, les aspects de la planification écologique stricto sensu, ont pris le pas sur les travaux. Les ponts, les liens, la prise en compte respective des impératifs de planification écologique et de ces incidences sur l'emploi, la formation professionnelle, les compétences et qualifications n'émanent pas suffisamment, selon nous, de cet avis.

Le groupe FO a très rapidement alerté sur la nécessité de ne pas penser cette planification en l'isolant des questions d'emploi et des enjeux liés au monde du travail. Force est de constater, à l'issue des travaux, que nous n'avons pas été entendu et nous le regrettons vivement. L'anticipation des besoins en formation, les questions d'évolutions des métiers ou des nouveaux métiers, les reconversions sont autant de sujets déjà appréhendés mais que l'on doit sans cesse traiter, enrichir et réinterroger. Ces questions disposent d'ailleurs de cadres et d'instances qui leur permettent d'être discutées au niveau national, des branches ou au sein des entreprises.

Pour le groupe FO, ce sont ces cadres existants qu'il faut renforcer en leur donnant davantage de moyens pour que le dialogue social et la concertation puissent jouer leur

rôle et permettre au monde du travail de mieux anticiper et de s'adapter aux évolutions induites par la planification écologique en cours.

A titre d'illustration, FO regrette vivement que le rapport ne prenne pas clairement position sur la nécessité d'augmenter les moyens notamment de la formation professionnelle mais préfère parler « d'arbitrage » et de « priorisation ».

De même, nous ne partageons pas le fait que l'avis préconise que seules les formations ayant pour objet la transition écologique ne fassent pas l'objet d'un ticket modérateur, d'un reste à charge pour les salariés qui utilisent leur CPF.

Pour toutes ces raisons et tout en ayant conscience des enjeux de la transition environnementale et en n'étant pas opposé à la planification écologique, le groupe FO s'est abstenu lors du vote de cet avis.